

# Cotisation annuelle

Bonjours à tous,

Une nouvelle année arrive ainsi que les cotisations 2023.

Alors, pour commencer merci à ceux qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation 2022 de le faire le plus rapidement possible. Pour rappel, ceux qui ne paie pas deux ans de suite sont radiés, mais sachez qu'utiliser cette voie pour démissionner donne beaucoup de travail à Barbara, donc si vous voulez le faire, merci de le dire ou écrire à un membre du comité.

En suivant ce lien vous trouverez la liste des membres mis à jour en 2022.

Merci de contrôler vos données y figurant et de transmettre tout changement à Barbara.

A l'assemblée générale 2022, il a été décidé de supprimer les cotisations des couples, donc dès 2023 tous les membres paieront 40FRS.

Barbara vous a envoyé un mail avec un bulletin de versement individuel d'un montant de 40 FRS. Merci de l'utiliser, cela nous facilitera la vie au niveau comptable. Le bénévolat est gratuit, il ne faut donc pas en abuser.

Amicalement votre comité.